

Résumé

En 2023, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) du Togo a intensifié ses efforts dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, se concentrant sur deux axes principaux : le traitement des DOS et la mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation mutuelle (REM) du dispositif national de LBC/FT.

Au titre du traitement des DOS, les déclarations des entités assujetties ont connu un fléchissement global de 8,2% en glissement annuel, avec 207 DOS enregistrées en 2022 pour 190 cumulées en 2023. Si cette baisse pourrait s'expliquer par le renforcement des mesures de vigilance vis-à-vis de la clientèle, il y a lieu de relever en revanche un relâchement observé au niveau de certaines entités déclarantes. Aussi pourrait-elle s'expliquer par l'effet induit des gels opérés sur la période sous revue. Le traitement des DOS et l'exploitation des mécanismes de coopération nationale et internationale ont abouti à la dissémination de renseignements notamment à l'endroit du Procureur de la République et des AEPP. Ainsi, la CENTIF a envoyé au Tribunal de grande instance de Lomé 6 rapports d'enquête portant sur 38 DOS de 2018 à 2023, pour ouverture d'information judiciaire. Le traitement des autres DOS se poursuit.

S'agissant de la mise en œuvre des actions prioritaires issues des conclusions du REM entamée depuis 2022, le CONAC a mené ses actions de coordination et de suivi des activités de LBC/FT au niveau national, au cours de l'année écoulée. Soutenue par la CENTIF, les actions du CONAC ont été sanctionnées par la validation de son règlement intérieur, par une première évaluation des risques liés aux actifs virtuels et prestataires de services d'actifs virtuels (AV/PSAV), des actions de sensibilisation et de renforcement de capacités des principaux acteurs nationaux de la LBC/FT. Les bénéficiaires des actions de formation de la CENTIF et du CONAC ont été principalement des institutions financières (banques, systèmes financiers décentralisés, établissements financiers, entreprises du secteur assurantiel), des EPNFD (avocats, notaires, experts comptables, agents immobiliers, etc.), ainsi que des AEPP (magistrats du siège et du parquet et juges d'instruction, officiers de police judiciaire, agents de l'OTR et des analystes de la CENTIF). Concernant les AV/PSAV, il convient de préciser qu'une nouvelle évaluation des risques est en cours, aux fins de corriger des lacunes majeures relevées lors de l'atelier de validation du projet de rapport initial. Pour la COFEID, elle a aussi poursuivi ses activités conformément à ses attributions tout le long de l'année 2023.

En ce qui concerne la CCGA, dont la CENTIF assure le secrétariat au même titre que le CONAC, ont été à son actif en 2023, l'élaboration et les travaux de validation de son règlement intérieur ainsi qu'un plaidoyer effectué auprès de l'autorité compétente pour la création de l'agence nationale en charge du recouvrement et de la gestion des avoirs criminels. La Commission a également rédigé un guide pratique pour la mise en œuvre des mesures de sanctions financières ciblées dont la validation et la diffusion sont attendues en 2024.

Par ailleurs, l'information étant le soubassement du renseignement, la CENTIF a rallongé la liste de ses homologues avec lesquels, elle a signé des accords de coopération et d'échanges d'information à travers le monde. Ainsi, deux mémorandums supplémentaires ont-ils été conclus avec les Cellules de renseignement financier de la Turquie et de l'Arabie Saoudite.

Pour une meilleure prise en charge des activités qui l'incombe, le personnel de la CENTIF a, durant l'année sous revue, bénéficié de diverses formations et des renforcements de capacités à travers sa participation à plusieurs missions organisées au plan national, régional et international.

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives mais aussi par des défis persistants. La détermination de la CENTIF à lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme reste ferme. Il est impératif de poursuivre les efforts collectifs pour renforcer le cadre juridique national, développer les compétences des analystes et maintenir une collaboration nationale plus renforcée et une coopération internationale étroite.

Summary

In 2023, the National Financial Information Processing Unit (CENTIF) of Togo intensified its efforts in the fight against money laundering and the financing of terrorism, focusing on two main axes: the processing of STRs and the implementation recommendations of the mutual evaluation report (REM) of the national AML/CFT system.

With regard to the processing of STRs, the declarations of obliged entities experienced an overall decline of 8.2% year-on-year, with 207 STRs recorded in 2022 compared to 190 cumulative in 2023. While this drop could be explained by the strengthening of customer vigilance measures, there is however reason to note a relaxation observed at the level of certain entities reporting. It could therefore be explained by the induced effect of the freezes carried out over the period under review. Processing STRs and the exploitation of national cooperation mechanisms and international action resulted in the dissemination of information, particularly against the Public Prosecutor and the AEPP. Thus, CENTIF sent to the Lomé High Court 6 investigation reports covering 38 STRs from 2018 to 2023, for opening of judicial enquiry. Processing of other STRs continues.

Regarding the implementation of priority actions resulting from the conclusions of the MER initiated in 2022, CONAC carried out its actions to coordinate and monitor AML/CFT activities at the national level, over the past year. Supported by CENTIF, CONAC's actions were sanctioned by the validation of its internal regulations, by an initial assessment of the risks linked to virtual assets and virtual asset service providers (VA/VASP), by awareness-raising actions and capacity building of the main national AML/CFT actors. The beneficiaries of CENTIF and CONAC training actions were mainly financial institutions (banks, decentralized financial systems, financial establishments, companies in the insurance sector), DNFBP (lawyers, notaries, accountants, real estate agents, etc.), as well as criminal investigation and prosecution authorities (prosecutor magistrates and investigating judges, judicial police officers, OTR agents and CENTIF analysts). Concerning VA/VAPS, it should be noted that a new risk assessment is underway, with the aim of correcting major shortcomings identified during the validation workshop of the draft initial report. For COFEID, it also continued its activities in accordance with its responsibilities throughout 2023.

Concerning the CCGA, for which CENTIF provides the secretariat in the same way as CONAC, its assets in 2023 included the development and validation work of its internal regulations as well as advocacy carried out with the competent authority for the creation of the national agency responsible for the recovery and management of criminal assets. The Commission has also drafted a practical guide for the implementation of targeted financial sanctions measures, the validation and dissemination of which is expected in 2024.

Furthermore, information being the basis of intelligence, CENTIF has extended the list of its counterparts with whom it has signed cooperation and information exchange agreements throughout the world. Thus, two additional memorandums were concluded with the Financial Intelligence Units of Turkey and Saudi Arabia.

For better management of the activities incumbent upon it, CENTIF staff, during the year under review, benefited from various training and capacity building through their participation in several missions organized at the national, regional and international level.

The year 2023 was marked by significant progress but also by persistent challenges. CENTIF's determination to fight against money laundering and terrorist financing remains firm. It is imperative to continue collective efforts to strengthen the national legal framework, develop the skills of analysts and maintain stronger national collaboration and close international cooperation.